



Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la localité de Valcanton, tenue au Carrefour communautaire de Val-Paradis, le lundi 17 février 2014

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Cécile Philippon
Claudine Desgagnés
Manon Forget
Michel Jégou
Michel Larouche

IL Y A QUORUM.

Également présentes :

Renée Bégin, officière municipale
France St-Amant, officière municipale

Cécile Philippon préside la réunion et Renée Bégin agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Cécile Philippon à 19 h 55. Elle souhaite la bienvenue à Madame Claudine Desgagnés, la nouvelle conseillère élue par acclamation.

2014-SS-01

Adoption de l'ordre du jour

SS-CLVAL-2053

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant avec les ajouts aux points 17, 18 et 19 :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux des séances spéciales du conseil de la localité de Valcanton tenues le 13 janvier 2014 à Beaucanton;
3. Correspondance;
4. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 17 février 2014;
5. Présentation du projet de sortie éducative par les élèves de 6^e année de l'école Beauvalois;
6. Coûts de location des équipements de la localité pour 2014;
7. Adoption du règlement n^o 09.04 remplaçant le règlement n^o 09.03 et décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des



9. Adoption d'une entente de location du Carrefour communautaire de Val-Paradis entre la localité et le Groupe d'activités communautaires de Val-Paradis ;
10. Approbation du coût d'augmentation des loyers du Centre multiservice de Beaucanton ;
11. Demande d'aide financière pour la réalisation de travaux de réfection des rues ;
12. Retrait du service de comptoir commercial de la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest ;
13. Demande d'aide financière de la Maison des jeunes décentralisée pour la tenue des activités dans le cadre de la semaine de relâche ;
14. Soumission pour le déneigement et la ventilation du Centre multiservice de Beaucanton ;
15. Forêt de proximité ;
16. Nomination d'un représentant de la localité pour siéger au Centre local de développement ;
17. Nomination d'un représentant de la localité pour siéger au Comité de développement social de la Baie-James ;
18. Nomination d'un représentant de la localité pour siéger au conseil d'administration Ligne jaune ;
19. Participation financière pour l'installation d'une tour pour la couverture de téléphonie cellulaire dans le cadre du Pacte rural ;
20. Période de questions ;
21. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-SS-02

Adoption des procès-verbaux des séances spéciales du conseil de la localité de Valcanton tenues le 13 janvier 2014

Les membres ont pris connaissance des procès-verbaux des deux séances spéciales tenues le 13 janvier 2014.

SS-CLVAL-2054

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER les procès-verbaux des séances spéciales de la localité de Valcanton tenues le 13 janvier 2014 avec les modifications apportées à celui approuvant le budget pour l'année 2014 et le règlement de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2014-SS-04

Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 17 février 2014

M^{me} Cécile Philippon dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} France St-Amant en date du 17 février 2014 et intitulée : *Décaissements, comptes fournisseurs et paies au 17 février 2014*.

SS-CLVAL-2055

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs et paies de la Localité de Valcanton au 17 février 2014 pour un montant total de 111 212,20 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par l'officière municipale, M^{me} France St-Amant, le 17 février 2014, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, France St-Amant, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

France St-Amant
Officière municipale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-SS-05

Présentation du projet de sortie éducative par les élèves de 6^e année de l'école Beauvalois

Mlle Tapia Padlayat, une élève de 6^e année de l'école Beauvalois, remet à la présidente une lettre relative à une demande d'aide financière pour la réalisation du projet de sortie éducative de fin d'année de sa classe. Elle apporte des précisions concernant cette activité. Les membres du conseil la félicitent pour cette initiative.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent encourager les jeunes à réussir leur année scolaire et à réaliser leur projet de sortie éducative à Montréal ;

SS-CLVAL-2056

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le versement d'une aide financière de 500 \$ à la classe de 6^e année de l'École Beauvalois pour leur sortie éducative à Montréal.

DE PAYER cette dépense à partir de l'item budgétaire n° 02-621-00-970 *Projets spéciaux*



2014-SS-06

Coûts de location des équipements de la localité pour 2014

CONSIDÉRANT QUE les coûts de location des équipements de la localité n'ont pas été majorés depuis 2010 ;

CONSIDÉRANT QUE la localité ajuste ses prix en s'inspirant de ceux fixés par le ministère des Transports à compter de 2014 ;

SS-CLVAL-2057

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

DE FIXER les coûts de location des équipements de la localité de Valcanton à compter du 1^{er} mars 2014 à :

ÉQUIPEMENT/MAIN D'ŒUVRE	TARIF HORAIRE
Bouilloire pour dégel	80 \$
Camion à ordures	100 \$
Camion avec balai mécanique	130 \$
Camion avec benne	80 \$
Camion avec sableuse	100 \$
Camion de déneigement	100 \$
Conteneur à déchets (pour 1 semaine)	1 ^{ER} GRATUIT / 2 ^E 100 \$
Niveleuse	120 \$
Chargeuse-rétrocaveuse	100 \$
Tracteur à pelouse	40 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-SS-07

Adoption du règlement n° 09.04 remplaçant le règlement n° 09.03 et décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton

CONSIDÉRANT QUE lors de la préparation budgétaire, les membres du conseil ont prévu au budget de l'année 2014 une augmentation respective de 46 % et de 125% des rémunérations du président et des membres du conseil;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les articles 3 et 4 du règlement n° 09.03 relativement à la rémunération du président et des conseillers ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la modification d'un règlement ne peut se faire que par un autre règlement ;

CONSIDÉRANT QUE le 13 janvier 2014, M. Michel Larouche a donné un avis de motion relatif au projet de règlement n° 09.04 remplaçant le règlement n° 09.03 et décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton ;



SS-CLVAL-2058

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le règlement n° 09.04 remplaçant le règlement n° 09.03 et décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ,
INCLUANT LE VOTE DE LA PRÉSIDENTE

2014-SS-08

Nomination d'un représentant dans le cadre de la mise en place d'une table régionale de concertation en immigration

CONSIDÉRANT QUE suite à la signature de l'entente administrative *Programme Mobilisation-Diversité* entre la Conférence régionale des élus de la Baie-James, aujourd'hui instituée sous l'appellation Administration régionale Baie-James, et le ministère de l'Immigration et Communauté culturelles du Québec, l'ARBJ a le mandat de créer une table de concertation en immigration;

CONSIDÉRANT QUE la Table aura notamment comme défi de définir les besoins de la région en immigration, en vue de rédiger une première entente spécifique sur le sujet ;

CONSIDÉRANT QUE la localité est invitée à nommer un représentant sur cette Table ;

SS-CLVAL-2059

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Madame Claudine Desgagnés à titre de représentante de la Localité de Valcanton, dans le cadre de la mise en place d'une table régionale de concertation en immigration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-SS-09

Adoption d'une entente de location du Carrefour communautaire de Val-Paradis entre la localité et le Groupe d'activités communautaires de Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE le projet de repas communautaires et de dépannage alimentaire présenté dans le cadre du *Plan d'action jamésien pour la solidarité et l'inclusion sociale* par le Groupe d'activités communautaires de Val-Paradis a été reconduit pour une deuxième année ;

CONSIDÉRANT QUE les activités de cette initiative se tiendront au Carrefour communautaire de Val-Paradis ;



SS-CLVAL-2060

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHE JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

DE LOUER le Carrefour communautaire de Val-Paradis au Groupe d'activités communautaires de Val-Paradis au montant de 150 \$ par mois débutant le 1^{er} février 2014 jusqu'au 31 janvier 2015.

D'AUTORISER la présidente, Madame Cécile Philippon, à signer une entente de location avec le Groupe d'activités communautaires de Val-Paradis pour l'utilisation du Carrefour communautaire de Val-Paradis, telle que jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-SS-10

Approbation du coût d'augmentation des loyers du Centre multiservice de Beaucanton

CONSIDÉRANT QUE lors de la préparation budgétaire 2014, les membres du conseil ont convenu d'augmenter de 2 % par année les loyers des organismes ayant des locaux dans le Centre multiservice de Beaucanton ;

CONSIDÉRANT les travaux d'entretien importants apportés au bâtiment et l'augmentation des tarifs d'électricité et d'huile à chauffage ;

SS-CLVAL-2061

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

DE MAJORER le coût des loyers du Centre multiservice de Beaucanton de 2% pour l'année 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-SS-11

Demande d'aide financière pour la réalisation de travaux de réfection des rues

CONSIDÉRANT QUE les rues des secteurs de Beaucanton et de Val-Paradis nécessitent d'importants travaux de réfection ;

CONSIDÉRANT QU'une estimation des coûts de réfection a été produite par le contremaître des travaux publics, M. Éric Côté, et qu'elle se chiffre à plus de 500 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux visent l'amélioration de la qualité de la chaussée, du drainage et de la sécurité des utilisateurs ;

CONSIDÉRANT QUE la localité de Valcanton n'a bénéficié d'aucune aide



DE DEMANDER au ministre des Transports une aide financière pour la réalisation de travaux de réfection des rues de la localité de Valcanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-SS-12

Retrait du service de comptoir commercial de la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton doit effectuer ses transactions à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest située à La Sarre, depuis la fermeture des comptoirs de Beaucanton et de Val-Paradis ;

CONSIDÉRANT QUE'en plus d'occasionner des frais de déplacement importants, la personne responsable des dépôts bancaires doit maintenant attendre plusieurs minutes avant d'être servie, depuis la fermeture du comptoir commercial ;

SS-CLVAL-2063

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

DE DEMANDER au conseil d'administration de la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest de remettre accessible le service d'un comptoir commercial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-SS-13

Demande d'aide financière de la Maison des jeunes décentralisée pour des activités dans le cadre de la semaine de relâche

CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice-animatrice de la Localité de Valcanton est en arrêt de travail pour une période indéterminée et qu'elle sera absente lors de la semaine de relâche des élèves ;

CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice de la Maison des jeunes décentralisée de Val-Paradis, Villebois et Beaucanton a adressé à la localité une proposition pour la tenue d'activités jumelant la clientèle des jeunes de 7 à 12 ans et celle de son organisme ;

CONSIDÉRANT QUE la localité de Valcanton paiera deux tiers des coûts de transport pour ces activités et que le tiers sera assumé par la localité de Villebois ;

SS-CLVAL-2064

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la proposition de la Maison des jeunes décentralisée de Val-Paradis, Villebois et Beaucanton de défrayer deux tiers des coûts de transport pour les activités et de fournir les services de l'aide-animatrice Madame Linda Lavoie



2014-SS-14

Soumission pour le déneigement et la ventilation du Centre multiservice de Beaucanton

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Les Constructions J. Morin inc. a présenté, à la demande de la localité de Valcanton, une soumission pour le déneigement des toitures du centre multiservice, du cabanon et de la bibliothèque de Beaucanton ainsi que deux autres soumissions pour l'installation de ventilateurs ;

SS-CLVAL-2065

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la soumission Les Constructions J. Morin inc. pour le déneigement des toitures du centre multiservice, du cabanon et de la bibliothèque de Beaucanton au montant de 350 \$ plus les taxes applicables.

DE PAYER cette dépense à partir de l'item budgétaire n° 02-191-00-523 *Déneigement du bâtiment.*

DE REFUSER les offres concernant l'installation de ventilateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-SS-15

Forêt de proximité

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Ressources naturelles consulte le public sur les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO);

CONSIDÉRANT QUE le PAFIO de l'unité d'aménagement 8551 intègre aussi les alentours de la localité de Valcanton (Beaucanton et Val-Paradis);

CONSIDÉRANT QUE le milieu désire se doter d'une forêt de proximité;

CONSIDÉRANT QUE la localité de Valcanton veut protéger un secteur délimité de forêt de proximité (voir la carte jointe) ;

CONSIDÉRANT QUE la localité de Valcanton demande au ministère des Ressources naturelles un moratoire d'un an sur les coupes commerciales et sur les enchères du Bureau de mise en marché du bois situé à l'intérieur de la zone protégée;

CONSIDÉRANT QUE ce moratoire permettra de maintenir la possibilité forestière essentielle à un projet de forêt de proximité et d'assurer un délai raisonnable pour que le milieu puisse présenter au gouvernement provincial un projet original de forêt de proximité ;

SS-CLVAL-2066

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :



DE NOMMER Madame Cécile Philippon et Monsieur Gérald Racine à titre de répondants pour cette demande auprès du ministère des Ressources naturelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-SS-16

Nomination d'un représentant de la localité pour siéger au conseil d'administration du Centre local de développement de la Baie-James

SS-CLVAL-2067

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Madame Cécile Philippon à titre de représentante de la localité de Valcanton pour siéger au conseil d'administration du Centre local de développement de la Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-SS-17

Nomination d'un représentant de la localité pour siéger au conseil d'administration du Comité de développement social de la Baie-James

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Viviane Fortin a démissionné de son poste de conseillère de la localité de Valcanton, a quitté le territoire et qu'il y a lieu de nommer une représentante du conseil local pour siéger au Comité de développement social de la Baie-James ;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Claudine Desgagnés accepte le mandat de représentante de la localité au Comité de développement social de la Baie-James ;

SS-CLVAL-2068

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Madame Claudine Desgagnés à titre de représentante de la localité de Valcanton au Comité de développement social de la Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-SS-18

Nomination d'un représentant de la localité pour siéger au conseil



pour siéger au conseil d'administration de Ligne jaune, tel que mentionné aux règlements généraux de l'organisme;

CONSIDÉRANT QUE Ligne jaune a pour missions la prévention, la promotion et l'accompagnement dans le but d'améliorer la qualité de vie des jeunes de Villebois, Val-Paradis, Beaucanton et Normétal dans leur milieu de vie par une approche globale et de proximité en milieu rural ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Claudine Desgagnés accepte le mandat de représentante de la localité au conseil d'administration de Ligne jaune ;

SS-CLVAL-2069

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Madame Claudine Desgagnés à titre de représentante de la localité de Valcanton au conseil d'administration de Ligne jaune.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-SS-19

Demande de vérification du pont de la rivière Boivin

Suite à des commentaires reçus de citoyens concernant la sécurité du pont de la rivière Boivin par lequel transigent des voyages de bois, une demande sera adressée au ministère après vérification par le contremaître des travaux publics.

2014-SS-20

Aide financière dans le cadre du Pacte rural pour l'installation d'une tour pour la couverture du cellulaire

CONSIDÉRANT QUE les secteurs de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton ne sont pas desservis par un réseau de téléphonie cellulaire ;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste en la construction d'une tour de télécommunications, d'un abri pour les équipements électriques accessoires et l'aménagement d'une voie d'accès à ces ouvrages ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs partenaires régionaux sont impliqués financièrement dans ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet répond aux critères d'admissibilité du Pacte rural



DE PARTICIPER financièrement au projet de tour cellulaire pour le secteur de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton pour un montant de 10 000 \$, dans le cadre du Pacte rural.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-SS-21

Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres.

2014-SS-22

Levée de la séance

SS-CLVAL-2071

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la réunion à 20 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL A TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Cécile Philippon
Présidente

Renée Bégin
Secrétaire d'assemblée

Stéphane Simard
Directeur général